

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 : Payable d'avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'Abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion... 50 cts. Chaque insertion subséquente... 13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Messieurs les abonnés à qui nous adressons les comptes avec le présent numéro voudront bien nous les renvoyer avec l'argent, par voie de poste, en ayant soin d'acquiescer leurs lettres. Ils recevront les reçus signés avec le numéro subséquent.

BAS-CANADA.

Montréal, 23 Août 1859.

La Question Romaine.

L'anéantissement de la papauté par l'abolition de son pouvoir temporel, voilà le rêve de l'école libérale ou révolutionnaire du continent européen. Ces ennemis acharnés de la Vérité n'en veulent tant au pouvoir du pape que parcequ'ils croient qu'une fois le souverain temporel disparu, ils auront bon marché du chef de l'Eglise. Pour eux, le catholicisme est un établissement humain ; ils se persuadent dès lors que la chute du Roïne n'est nécessairement celle du Pontife.

Voilà le secret de toutes les révolutions dont l'Italie est le théâtre depuis tant d'années. La liberté italienne ne vient qu'au second rang ; détrôner le Pape est l'idée première, unique, souveraine. Aujourd'hui les ennemis de la papauté ne sont plus comme jadis en Turquie ni à Constantinople, ils sont au sein même des nations civilisées. Grâce à la révolution, leurs ramifications s'étendent aujourd'hui jus qu'au pied des trônes. Ils siègent dans les conseils, dans les Congrès ; ils prennent la plume et la parole dans les grandes circonstances ; on les tient pour grands personnages. L'illusion sur leur compte est complète s'ils ont l'adresse de déguiser par de beaux dehors leurs desseins perfides à l'égard du catholicisme et de son chef.

Doués d'un flair infernal, ils sentent et savent qu'aujourd'hui plus que jamais, le seul boulevard du droit véritable, des idées saines et conservatrices se trouve à Rome : dès ce moment, plus de repos pour eux qu'ils n'aient suscité des embarras à la Papauté. Tour à tour, Palmerston et la presse anglaise, Cavour et son ministère infâme, l'école libérale en France et mazzinienne en Italie ont fait jouer tous les plans, dressé toutes les batteries contre le chef de l'Eglise. La calomnie a été leur arme principale ; le poignard du carbonari et les dollars de l'anglais protégeaient ou réchauffaient le tout.

Les secrets et les mystères de la diplomatie et des événements de l'histoire contemporaine ne s'expliqueront et ne seront clairs pour nos neveux, qu'en se pénétrant de cette vérité.

Que ceux qui suivent la marche des faits européens depuis longtemps nous disent si nous nous trompons quand nous disons qu'au bout de chaque difficulté européenne, de chaque congrès, l'on ne s'est pas trouvé en face de la question italienne, et par elle de la question romaine. L'existence du Pape : telle a été la barrière que des mains aussi impies qu'adroites ont dressée au bout du chemin de toute complication continentale.

Rassurons nous : la parole qui a établi le Pape ce qu'il est n'est pas une parole comme

une autre : Elle avait créé le monde et Pavait racheté avant qu'Elle eut prononcé le Tu es Petrus.

De toute la presse canadienne, nous constatons avec plaisir qu'il n'y a que le Pays qui se fasse la pâle copie des vœux révolutionnaires de la presse mazzinienne de l'Europe, parceque sa rédaction est étrangère. Peu fécond de sa nature, ce journal laisse quelquefois les Faits divers de côté pour reproduire ou copier du Siècle, en ayant soin d'ajouter que ces appréciations sont conformes aux siennes.

Voici ce qu'il empruntait récemment au Siècle de Paris :

" Nous n'avons pas l'espoir que notre opinion triomphe dans le prochain congrès ; mais si le pape, dans le cas même où ses Etats seraient diminués, doit continuer à avoir un pouvoir temporel, le moment est venu d'appliquer les principes de la lettre célèbre que nous avons citée plus d'une fois : on ne peut plus différer la sécularisation du gouvernement, la promulgation du code civil, et avant tout la reconnaissance de la liberté de conscience, cette divine garantie que réclamèrent les premiers chrétiens dans Rome même, alors que leur croyance et leur foi étaient persécutées.

" Le régime des oppresseurs des Etats romains est fini. Les cardinaux, qui ont depuis dix ans compromis la population et l'autorité temporelle du pape, n'ont plus que quelques jours à exercer un pouvoir qu'ils avaient rendu odieux. Nos armes n'ont pas seulement vaincu les Autrichiens, elles ont assuré le triomphe de la morale sublime sur laquelle repose le christianisme."

Nous répondrons sommairement, d'abord que la sécularisation des Etats Romains existe à un degré qui imposerait le silence aux libéraux s'ils étaient de bonne foi, puisque le nombre d'ecclésiastiques employés dans l'administration pontificale est de 303, tandis que le nombre des laïques est de 6,854. En second lieu, la promulgation du code civil est une manie française d'imposer leurs lois aux autres nations, dont on doit faire bon marché. En 3e lieu, demander la reconnaissance de la liberté de conscience dans les Etats Pontificaux est une absurdité, puisque cette liberté y existe plus véritablement que dans l'Angleterre même, et que le quartier juif à Rome est une des parties populaires de la ville.

Ces honnêtes penseurs n'en veulent donc sérieusement qu'au pouvoir temporel du Pape : or, voici ce qu'écrivait sur ce sujet un homme célèbre, le Comte Ch. de Montalembert, (1) quelque temps après la publication du Protocole du 8 avril 1856, dans un pamphlet devenu célèbre :

JOSEPH ROYAL.

" Nul ne sait ce que l'avenir fera pour cette unité matérielle et politique de l'Italie qui a été le rêve des plus grands esprits, mais qui, depuis quatorze siècles, a cessé d'être une réalité, et qui d'ailleurs n'a jamais existé que sous la domination romaine alors que Rome seule était tout, l'Italie rien. Mais nul ne peut nier que la véritable unité de l'Italie, son unité morale, inébranlablement fondée sur sa langue, sa gloire et sa religion, n'ait pour chef de voûte, pour symbole et pour garantie l'établissement du Saint-Siège à Rome. M. Rossi l'a dit avec une mélancolique sincérité, que sa mort a si noblement démontré : La Papauté est la seule grandeur vivante de l'Italie. Qu'il renaisse d'autres grandeurs rien de mieux. Ce n'est pas la Papauté qui s'y opposera, ni qui s'en plaindra. Mais, en attendant, séparer ces deux causes, c'est détacher de la cause de l'Italie les sympathies les plus solides, les plus pures, et, en fin de compte, les plus fécondes.

(1) Pie IX et Lord Palmerston par le Comte Ch. de Montalembert, l'un des 40 de l'Académie française.

" Voilà pourquoi nous disons que toucher à la Papauté, c'est toucher aux meilleurs intérêts de l'Italie ; et toucher à la souveraineté temporelle du Pape, d'une main ennemie, ou seulement ignorante et imprudente, c'est toucher essentiellement à la Papauté elle-même, c'est-à-dire à la base de l'Eglise catholique. On a démontré à satiété cette souveraineté est, dans notre temps, avec les mœurs de la société moderne, la condition de la liberté du chef de l'Eglise. De cette liberté dépend l'exercice indépendant du pouvoir spirituel, et par conséquent, la règle et la foi de l'immense majorité des chrétiens dans le monde ou dans la constitution actuelle de l'Europe. La liberté de la liberté catholique est intimement liée à la liberté et à l'indépendance temporelle du Saint-Siège : tous les enfants sincères et fidèles de l'Eglise le comprennent et le disent : tous ses ennemis le savent encore mieux, mais tous ne le disent pas ouvertement, quoique tous agissent dans ce sens avec une imperturbable persévérance.

Plus loin il ajoute :

" Le bon sens universel démontre que le Pape ne peut pas être le sujet d'un maître étranger ; mais peut-il davantage être le sujet de son propre peuple, ou de quelque pouvoir né à Rome même et placé au-dessus ou même à côté de lui ? L'idée d'avoir à Rome un pouvoir qui ne fût pas la Papauté a toujours existé et n'a jamais triomphé. Elle a toujours succombé sous une de ces défilées qui, sans cesse renouvelées, semblent émaner d'un arrêt de la Providence. Dès les premiers temps du moyen âge, le patriarcat romain essaya d'exploiter, d'opprimer et de remplacer la Papauté. Après les comtes de Tusculum, vinrent les empereurs allemands ; après eux, Araud de Brescia, Rienzi et tant d'autres. Tout a toujours échoué. On voudrait recommencer au profit de la démocratie moderne les vaines tentatives de l'aristocratie féodale ; mais leur fortune sera la même. Les mêmes intérêts, les mêmes lois de l'histoire, s'y opposent. Le Pape ne peut pas plus devenir le jouet des factions romaines que du despotisme des étrangers. " Le Pape, " a dit Napoléon, dans cette allocution mémorable citée par M. Thiers, tant de fois répétée, et qu'il ne faut jamais se laisser de rappeler. " Le Pape est loin de Paris, et cela est bien ; il n'est ni à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Vénitiens, les Espagnols, consentiraient à recevoir ses décisions ? On est donc trop heureux qu'il habite cette vieille Rome, tenant la balance entre les souverains catholiques, penchant toujours un peu vers le plus fort, et se relevant bientôt si le plus fort devient oppresseur. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer. Je ne soutiens pas ces choses par entêtement de dévot, mais par raison."

" Mais ce qui est si vrai pour les puissances étrangères ne l'est pas tout autant pour les Romains eux-mêmes ou pour les Italiens en général ? S'il faut que le chef de notre religion soit libre, libre non-seulement à l'égard de l'Autriche ou de l'Espagne, ne faut-il pas qu'il soit également vis-à-vis de ses propres sujets ?

" Les catholiques de France ou de tout autre pays n'ont pas plus de raison d'obéir aux Romains qu'aux Russes ou aux anglais. Quoi ! l'Europe chrétienne aurait dérobé, d'un consentement unanime, Rome à toutes les grandes puissances pour finir par les livrer à la démocratie italienne ? Ce serait anéantir la liberté des élections pontificales, ébranler toute l'administration de l'Eglise, soumettre ses destinées à une action à la fois turbulente et tyrannique. Ce serait démentir l'histoire du monde et l'une des lois fondamentales de la civilisation chrétienne.

" Tout se résume donc, non-seulement aux yeux de la foi, mais à ceux de la raison politique, dans ces principes qui se déduisent rigoureusement l'un de l'autre, et qui font loi depuis mille ans pour le monde chrétien. Le Pape personnifie l'unité de l'Eglise catholique : il ne peut être indépendant qu'en

restant souverain ; cette souveraineté ne peut être qu'ecclésiastique, comme son chef, et tout au plus déléguée, partiellement ou provisoirement, à des laïques.

" Ancantisez le catholicisme ou convertissez les catholiques, si vous le pouvez ; mais, tant qu'ils seront catholiques, ne prétendez pas les rendre aveugles ou indifférents à l'une des conditions fondamentales de leur existence morale."

Notre dernier article sur la possibilité et les résultats d'une guerre entre la France et l'Angleterre a fait surgir des questions de droit public et de haute morale que notre intention n'était pas de résoudre et que nous n'avons pas résolues dans un sens contraire au constant et saint enseignement de l'Eglise catholique. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons : catholique avant tout, nous n'avons d'autre guide, d'autres lumières, d'autre amour, d'autres inspirations que l'Eglise catholique. Tout ce qu'elle enseigne nous le croyons ; tout ce qu'elle rejette nous le rejetons, sachant que, dans nos jours de dissolution, l'Eglise peut seule sauver la société, si sauvagement et si stupidement attaquée de toutes parts. Mais obligé d'écrire au jour le jour, improvisant le plus souvent sur les événements les plus graves, il n'est pas étonnant que le journaliste traite quelque fois un peu légèrement les faits dont le ressort est dans la main de la Providence, et blesse ainsi les sentiments les plus légitimes. Nous ne sommes ni aveugle, ni obstiné en matière d'opinion, comme aussi nous ne croyons pas que c'est faiblesse d'avouer une erreur.

Il faut d'abord remarquer que notre article sur la guerre repose sur une pure hypothèse ; qu'il dit des vérités à l'Angleterre sans l'injurier ; qu'il ne fait, pour ainsi parler, que résumer ce qui s'est dit dans la presse française et anglaise ; que nous ne mettons nullement en doute la liberté dont nous jouissons présentement ; que la guerre est la grande purification de l'humanité que l'Impiété, dans ses rêves féverux, a voulu abolir, projet dont s'est moqué le Dieu des armées. Maintenant, que notre hypothèse devienne un fait accompli ; que la France et l'Angleterre descende sur le champ de bataille, ni journaliste, ni homme d'état n'a le droit d'augmenter, sans se rendre doublement criminel, les sujets d'un souverain contre l'autre. Au-dessus des passions et des affections nationales, domine un principe éternel, qui soutient l'humanité et la défend contre l'anarchie : " Sujets, soyez soumis à vos maîtres, dit-il à dix-huit siècles, l'apôtre des nations ; respectez l'autorité, parce qu'elle est sainte et qu'elle vient de Dieu."

La Providence, qui fait bien tout ce qu'elle fait, a voulu que nous changions de maîtres : que nos vaines disputes se taisent. L'Angleterre a voulu nous accorder une constitution libre, des institutions libres : ne chicanons pas de sa bonne ou mauvaise volonté, de sa haine ou de son amour pour ses nouveaux sujets. Acceptons la liberté avec la vie qui en découle, sans sonder l'avenir et sans mettre en balance cette liberté avec une autre liberté, qui peut avoir elle aussi ses avantages, mais avec laquelle nous ne sommes pas familiers.

Seul auteur et signataire des appréciations de la question franco-anglaise, nous devons, nous voulons en porter seul la responsabilité ; de quel droit viendrait-on ineri-

miner soit le clergé, soit tout autre corps religieux dans un article qui a fait éclater de toutes parts le plus pur dévouement à l'Angleterre et à nos libres institutions ? Il n'y a qu'un fanatisme aveugle qui puisse faire peser sur toute une nation des idées émises par un simple citoyen. Quelle intelligence serait assez bornée pour attribuer à tous les anglicans les sales injures que déversait, l'autre jour, le Herald sur la papauté ? Quel français serait assez peu sage pour croire aux paroles du Commercial, quand, après nous avoir triplement insultés dans notre passé, dans notre présent et dans notre avenir, il ajoute : we speak the british sentiments ? Qu'une saine raison juge entre ces journaux et nous.

Du reste, en écrivant notre article, nous avions envie de montrer toute la hideuse ingratitude des journaux anglais plutôt que de leur laisser voir l'ombre même d'une révolte de la part des Canadiens. Sans tenir compte de nos luttes passées pour l'Angleterre, de notre vieille et longue fidélité à son gouvernement, les journaux anglais sont tous les jours à nous demander raison de nos moindres mouvements, de la moindre pulsation de notre cœur, comme si un soupire poussé vers la France était une trahison ! comme si une parole pour le succès du drapeau français était le tocsin qui sonne l'heure d'une levée générale, d'une croisade formidable contre nos maîtres et seigneurs les anglais ! Nous voulions leur montrer tout ce qu'il y a d'impolitique dans leur conduite ; nous leur avons dit qu'à force de mettre en suspicion notre fidélité, ils pourraient bien nous rendre infidèles. Se moquer d'eux et de leurs peurs sans profit eût été le meilleur parti et le plus raisonnable. Pour les rassurer nous leur dirons avec sincérité, en terminant : Nolimus mutare leges Angliæ !

CYRILLE BOUCHER.

Terminus du Grand Tronc.

La Gazette d'hier dit que le Grand Tronc a dit son dernier mot sur ce sujet ; le terminus devra être au marché Ste. Anne. Nous en parlerons au prochain numéro.

JOSEPH ROYAL.

Le True Witness est entré vendredi dernier dans sa dixième année d'existence. Nous devons dire que cette nouvelle période s'ouvre pour lui sous les auspices les plus heureux et les plus dignes d'envie. Notre confrère publie sur ses premières colonnes une déclaration de Sa Grandeur, l'Evêque de Montréal, approuvant sa conduite sur son opposition à l'influence protestante, à la représentation basée sur la population, au principe volontaire ou volontarisme, aux Ecoles mixtes et aux préjugés de races, déclaration qui a été lue dans les Eglises catholiques irlandaises de cette ville le 13 courant.

Ce document, aussi honorable que consolant pour la rude carrière de l'éditeur du True Witness, est signé de S. G. l'Evêque de Montréal et subséquentement de Nos SS. les Evêques de Thloa, de St. Hyacinthe, de Toronto, de Cydonia, de Hamilton et de Kingston.

Voici maintenant la traduction des Résolutions que publie aussi le True Witness et qui lui ont été adressées au mois de mai

c'est vrai, mais il a si bon cœur, puis il ne manque pas d'esprit. J'espère un jour il s'améliorera et me dédommagera de toutes mes peines, qu'il sera mon soutien, ma consolation. A nous de répondre à ces espérances de notre Père qui est à Rome, de le consoler par notre foi et nos vertus. Oh ! il a assez souffert, ses yeux ont assez pleuré. L'épée de la France a remis dans sa main la force matérielle, à nous de mettre dans son âme des joies et des consolations.

Maintenant une petite notice sur sa vie. Le pape Pie IX est le deux cent cinquante-huitième successeur de saint Pierre, qui tenait ses pouvoirs de Jésus-Christ lui-même ; il est né en 1792 et a donc aujourd'hui soixante-sept ans ; sa taille est belle, au-dessus de la moyenne ; il a une voix magnifique, des yeux où brillent les éclairs de l'intelligence ; ses traits sont pleins, mais laissent voir que de grandes souffrances ont passé par là ; quand il apparaît avec sa bonne et gracieuse figure, ses cheveux blancs, sa grande soutane toute blanche ; on dirait une consolante vision d'un meilleur monde.

C'est une petite ville d'Italie, appelée Sinigaglia, qui est le lieu de sa naissance ; son nom de famille est Jean Mattai Ferretti, fils du comte Jérôme Mattai ; des savants même prétendent qu'il est comme nous d'origine gauloise, né de ces vieux Gaulois qui émigrèrent en Italie et donnèrent leur nom à Sinigaglia (Gaulois de la Seine). Je me garderais bien de contredire les savants. Vers sa onzième année, il fut placé au collège de Voterra, où il fit de si grands progrès qu'il fut choisi pour président d'une séance littéraire qui y fut donnée en l'honneur de la tante de l'empereur Napoléon Ier. Vers l'âge de seize ans, par suite d'une peur, il fut attaqué d'une affreuse maladie, l'épilepsie. Lui-même, dans son voyage au nord de ses Etats, a montré la petite chambre où il en avait été frappé la première fois. Ses goûts naturels l'avaient toujours porté vers l'é-

FEUILLETON

DE L'ORDRE.

LETTRES DE ROME.

VII.

LE SAINT PERE ET ROME.

(Suite.)

Me voilà retrouvé, mes chers amis, il y a si longtemps que je n'ai causé cœur à cœur avec vous. Je m'en ennuie beaucoup : je vous envoie un petit souvenir de Rome, un livret. Vous ne pouvez visiter Rome, vous avez autre chose à faire, et d'autres manières de placer votre argent ; il est vrai que l'on a écrit pas mal de gros livres sur la ville éternelle, mais vous n'avez ni le temps de les lire ni le moyen de les acheter. Voici donc encore un petit livre, pas gros et pas cher, écrit uniquement à votre attention ; je suis venu à Rome en grande partie pour vous, je veux que désormais chacun puisse faire son petit voyage à Rome au coin de son feu ou dessous son portier. Rome devrait être la ville la plus connue, la plus populaire du monde ; tout chrétien devrait la savoir par cœur. Rome c'est la ville de tous, c'est de là que vient l'espérance ; Rome c'est la cour de la religion et la plus belle agglomération des chefs-d'œuvre des arts de l'univers. ... et on ne la connaît souvent que par ouï-dire : des mensonges, des contes, rien qui vaille, quoi ! Souvent je me suis demandé pourquoi ces trente-deux millions de braves gens qui travaillent en France, qui savent lire aujourd'hui, ne connaissent pas Rome et leur Père qui est à Rome, le Souverain-Pontife, le chef de l'Eglise, le père des pasteurs, des prêtres, des fidèles de toute l'Eglise catholique. C'est bien la moindre

chose qu'un fils connaisse son père, car il faut que je vous le dise, vous savez que je vous connais bien, au fond vous êtes tous catholiques ; hélas ! vous oubliez quelquefois votre croyance, trop d'entre vous ont sur la conscience plus d'une faiblesse, plus d'un petit péché, sans parler des gros : mais vous êtes catholiques, et vous voulez rester catholiques. ... Catholiques et Français, deux mots inséparables, deux sources de vertus et d'héroïsme, c'est dans notre sang. Le catholicisme va si bien à l'esprit et au cœur français.

Je me hâte d'ajouter que notre père qui est à Rome mérite tant d'être connu. Ce serait vraiment dommage d'avoir un si bon père et de ne pas le connaître. Pie IX, au rapport de tous, est sur la terre la plus belle personnification de la bonté et de la charité ; il y a sur sa figure un mélange indéfinissable d'intelligence et de douceur. Son âme vive et tendre semble avoir passé tout entière dans ses yeux et sur ses traits ; on le voit, on l'aime, parce qu'en l'aimant, on croit aimer la vertu, la bonté elle-même. ... On dit que la prière est l'élevation de l'âme ; or c'est donc prior que de regarder le Saint-Père ; rien ne rapproche plus de Dieu et ne fait croire davantage à sa miséricorde. Un officier français, qui n'est pas très-dévoit, disait : ça fait du bien rien que de voir cette figure-là. C'est un baume au cœur quand on sort de voir le pape, on emporte du calme et de la joie pour le reste de la journée.

Cette année même, la jeune princesse de Prusse visitait Saint-Pierre en compagnie de son père, ils y firent la rencontre du Souverain Pontife, qui leur adressa quelques paroles comme il les sait dire. La princesse, quoique protestante, était ravie d'admiration ; on avait servi une collation et l'engagement à se mettre à table :—Oh ! non, répond-elle, mon cœur est plein, je suis rassasiée du bonheur d'avoir vu et entendu Pie IX.

Je veux donc vous le faire bien connaître, je vais vous raconter en détail les belles choses que j'ai vues et entendues à Rome, je vais vous citer des traits. J'aime tant à parler avec vous ; il faut que vous soyez mes meilleurs amis dans ces causeries abandonnées ; j'oublie souffrances et soucis tant que je suis heureux !

Puis savez-vous que le Saint-Père aime beaucoup les Français ; je crois qu'il a un petit faible pour nous. Allez, il nous connaît bien ; il sait nos bonnes qualités et aussi nos malices, ça ne l'empêche pas de nous aimer. Que serait-ce donc si nous étions meilleurs ! Il faut le devoir pour mériter pleinement sa bonne affection. " Oh ! si la France savait, si la France voulait ! disait-il un jour. C'est le plus beau bijou de ma tiare ! " Mais ceci entre nous, cher lecteur, il ne faut pas que les autres nations l'apprennent ; vous savez, la jalousie. ...

Ces sympathies entre le Père qui est à Rome et ses enfants de la France ont souvent des occasions de se manifester. Les visiteurs français sont nombreux à Rome et ils sont cordialement accueillis ; puis vous savez que nous y avons une petite armée au service du Saint-Père. Ce sont nos soldats qui l'ont rétabli sur le trône pontifical d'où l'avaient banni les passions révolutionnaires. Ce sont vos frères, peut-être vos enfants, vos parents ! Eh bien ! souvent ils ont occasion de voir le Saint-Père et tous les jours ils reçoivent de lui de bonnes paroles, sans parler des petits cadeaux destinés à entretenir l'amitié. Les simples soldats se mettent quelquefois de la partie, ils l'appellent : Mon Pape, comme ils disent : Mon capitaine ou mon général. " Ils m'ont appelé mon Pape, disait Pie IX, un jour, je le suis bien en effet. " On sait que le mot pape signifie père. Avant son retour à Rome, on avait dit au Souverain-Pontife : " Vous verrez que les soldats français feront peu de cas de vos bénédictions et ne voudront pas s'agenouiller pour le recevoir. — Eh bien ! répon-

dit-il, s'ils ne veulent pas s'agenouiller je les bénirai debout, ils n'en seront pas moins bénis. " On s'était trompé, chacun est trop heureux de recevoir à genoux cette paternelle bénédiction. C'est surtout un grand bonheur de le voir. " Pour moi, disait un officier après une visite, j'ai peut-être manqué aux convenances, mais je n'ai pu m'empêcher de donner au Pape une poignée de main, puis j'ai baisé son anneau. Voyez-vous, j'aime le Pape de tout mon cœur. ...

Cette année même, le général en chef, général de Goyon, aide-de-camp de l'Empereur, résumait et exprimait en une magnifique langage tous les nobles sentiments de l'armée qui sont aussi ceux de la France. A la tête de plus de deux cents officiers qui s'étaient rendus à pied en corps au Vatican pour offrir les hommages de la nouvelle année. Il parlait ainsi :

" En contemplant la majesté de votre trône, nous admirons un roi, et qui plus est encore, le Souverain-Pontife : le premier exerçant, comme les autres monarques, son autorité temporelle dans la limite de ses Etats, autorité pour le soutien de laquelle sont dévouées toutes nos forces ; le second, " plus grand encore, exerçant son autorité spirituelle sur l'univers, sans autres limites que celles du globe entier. Nous saluons donc respectueusement en votre personne sacrée un monarque et le digne et noble successeur de saint Pierre."

Voilà un langage vraiment français et vraiment chrétien ; c'est beau. Après de la parole de ce général chargé de décorations gagnées sur le champ de bataille, que sont les discours de ces pauvres petits parleurs qui cherchent à remplacer l'esprit par de vaines critiques ? Ce serait donc vraiment dommage d'avoir un si bon père et de ne pas le connaître. Pie IX nous traite comme un père indulgent et peut-être quelque peu aveugle traite son assez mauvais sujet de fils. Il dit : Il a mauvais tête,

dernier par Mgr. l'Evêque de Montréal de la part des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec; leur objet était de diriger la marche de notre confrère :

10. Que le True Witness doit continuer, avec prudence, mais en même temps avec énergie et indépendance à insister sur les droits des Catholiques, à l'égard des Ecoles séparées, du divorce, des mariages religieux, de la représentation, de l'orangisme et des sociétés secrètes en général.

20. Ce journal doit être exclusivement religieux discutant ces questions seulement au point de vue des intérêts religieux.

30. Il doit avec soin respecter les personnes, spécialement celles qui sont dépositaires de l'autorité; et en même temps adhérer aux principes de la sainte doctrine qu'il doit défendre avec une parfaite indépendance de tous les partis politiques.

40. En matière électorale, il doit chercher à éclairer les électeurs, en montrant à leurs yeux les devoirs importants qu'ils ont à remplir, pour choisir des candidats revêtus des qualifications nécessaires; mais il ne doit pas intervenir dans le choix des personnes.

Il n'est pas nécessaire de faire observer à nos lecteurs que les Nos. 1, 3 et 4 de ces résolutions sont absolument et rigoureusement le programme de l'Ordre.

Nous félicitons sincèrement le savant rédacteur du True Witness de ces marques non équivoques du talent et du succès avec lequel il défend la cause catholique et sociale au milieu de nous.

JOSEPH ROYAL.

Le Commercial Advertiser traduit notre article sur l'Angleterre, la France et le Canada. Il jubile, mais il jubile dans l'infamie. Avec sa mauvaise foi ordinaire et son fanatisme jaloux, il nous fait dire des choses auxquelles nous n'avons jamais pensé. Comme le Commercial est coutumier de ces fourberies politiques et n'a jamais cessé d'injurier notre nationalité, nous ne lui répondrons que très peu de choses. Où, quand et par qui le Commercial a-t-il appris que l'Ordre est l'organe des Jésuites et notre article l'œuvre d'un Père? Il ne suffit pas d'accuser, il faut des preuves; et cette accusation du Commercial contre un ordre religieux, paisible et soumis aux lois du pays, est non seulement une calomnie, mais une hideuse infamie. L'Ordre n'a jamais eu de relations avec les Jésuites. C'est pourquoi, nous sommions le Commercial d'apporter ses preuves.

CYRILLE BOUCHER.

Le Courier des Etats-Unis veut nous démontrer à satiété ce que le Canada gagne souvent à acheter une plume pour les aventuriers de tout calibre qui viennent à nous sous des dehors français.

M. Vidal devra servir de leçon. Voici ce que le Courier des Etats-Unis dit sur son numéro de samedi dernier :

DEPART DE M. PAUL LABA.—A peine remis de la maladie subite qui l'avait retenu à Québec, M. Paul Laba s'est empressé de revenir à New-York et de faire ses apprêts, pour partir aujourd'hui même à bord du vapeur Fulton.

M. Laba rapporte du Canada et principalement de la province de Québec, des impressions et des souvenirs inimaginables. Il raconte à qui veut l'entendre qu'après que les prélats canadiens eurent lancé contre la compagnie française toutes les saintes foudres qu'ils avaient dans la main, il y avait encore plusieurs hommes au cœur assez intrépide pour se rendre au théâtre et braver les conséquences de leur audace; mais, s'ils risquaient témérairement le salut de leur âme, ils étaient, pourtant, trop bon pères de famille pour compromettre à la légère l'avenir éternel de leurs femmes et de leurs sœurs. Aussi, voyait-on rarement plus de cinq ou six femmes dans la salle. M. Laba irait le dire à Rome—la ville d'Italie où il y a le plus de spectateurs—qu'on ne le croirait pas. Les bonnes vieilles se signaient sur le passage de M. Tallot et Thiery, et M. Edgard s'étant présenté un jour dans une maison du faubourg St. Jean, fut reçu par une jeune fille qui, dès qu'elle le reconnut, lui jeta de l'eau bénite au visage, et le plantant là, s'enfuit comme si elle eût vu le nez du diable en personne!—Un effet de mandements!

Et dire que c'est avec l'argent que Paul Laba a recueilli au milieu de nous que ce

comédien se moque de notre clergé et de notre population! Nous espérons que ces deux leçons ne seront pas perdues

JOSEPH ROYAL.

Le Canadien, qui avait donné à ses lecteurs un répit de correspondances, pendant l'absence de son rédacteur en chef, vient de nous arriver avec une masse d'écrits anonymes. Le plus drôle et le plus original est le Défunt Malherbe, de l'Académie française, qui se lève à moitié dans sa tombe pour insulter M. Chauveau et la grammaire. Insultez M. Chauveau, sans raison, passe; M. Barthe est coutumier de ces choses-là; mais descendre chez les morts, réveiller le défunt Malherbe de son sommeil pour faire insulter la grammaire, ah! M. Barthe, c'est une mauvaise plaisanterie! Voici comment M. Barthe fait parler le défunt Malherbe, qui certainement ne parlait pas comme M. Barthe :

« Reçu le No. de juillet du Journal de l'Instruction Publique. Lu un article signé P. C. intitulé, Fête Universitaire, dans lequel on voit, que :—

« Le Pensionnat a 100 pieds de longueur sur une profondeur de 40 pieds et contient environ cent « APPARTEMENTS! »

« Des appartements d'un pied chacun par conséquent. Ce sont donc des rats qui les habitent? ou il faut conclure que l'auteur ignore ce que signifie le mot appartement dans notre dictionnaire. Ce serait déjà faire un très grand effort de d'appeler cela chambre, pièce, cabinet. Nid à rat est le mot. Chez nous un appartement se compose de plusieurs pièces. »

L'appartement intellectuel de M. Barthe se compose de plusieurs pièces; on sait cela : toutes les pièces sont à louer; on sait encore cela. M. Barthe peut l'ignorer comme il ignore que « l'Université-Laval, ayant 100 « pieds de longueur 40 pieds de profondeur, « cinq étages, peut renfermer 100 appartements. » Il faut donc que le Canadien soit bien pauvre d'idées pour faire à M. Chauveau une chicane qui couvre M. Barthe de ridicule. Le Canadien, s'il porte véritablement son nom, nous obligerait beaucoup en nous disant quelle dent il a contre un homme honorable qui fait, après tout, honneur aux Canadiens et à notre littérature nationale? M. Chauveau donne tous les mois au public intelligent une des meilleures livraisons littéraires qui soit sur le continent américain : est-ce là son crime aux yeux du Canadien?

CYRILLE BOUCHER.

Chronique Locale.

Montréal, 22 août 1859.

Je ne sais pas quel mauvais génie m'a, un jour, donné l'idée de vous proposer, lecteurs, une chronique hebdomadaire, surtout pendant la vacance où tout est mort ou ne prête pas à narration; si encore, ce n'était pas une chronique locale, passe; il me serait facile de vous parler de choses étrangères; mais, ma foi! notre pauvre ville de Montréal semble vouloir profiter des vacances de ses joyeux enfants pour goûter un instant de repos; avouons, du moins, entre nous, que cela ne lui fait pas de mal.

Pendant, en dépit de ce repos, ce n'est pas sans chagrin que nous voyons chaque jour grandir l'intempérance dont les résultats sont si tristes et si effrayants. Mardi dernier encore, une victime de ce fléau succombait sous les coups d'une autre personne aussi en état d'ivresse. Ensuite, si nous consultons le catalogue du Recorder, nous serions épouvantés du grand nombre de malheureux qui vont, chaque jour, expier dans la prison, les suites funestes de leur honteuse passion pour l'ivrognerie.

De ce temps-ci Montréal présente un délicieux coup d'œil qui fait beaucoup de plaisir à ses citoyens en même temps qu'il attire l'admiration des étrangers. De nombreux édifices s'élèvent chaque jour à la place de ces petites maisons qui ornaient naguère encore, nos premières rues. Ici c'est la Place-d'Armes qui prend un aspect orgueilleux et qui dépouille d'un seul coup les vêtements du bon vieux temps, et se recouvre d'une plus magnifique parure. Le Cosmopolitan Hotel d'un côté, et de l'autre une nouvelle banque qui remplace ce dernier, relève l'é-

clat déjà brillant que jetait l'Eglise Paroissiale, le séminaire et le jardin au jet d'eau incertain.

A quelques pas, c'est le nouveau Cabinet de Lecture qui prend des proportions beaucoup plus grandes que celle que lui donnait la salle de la petite rue St. Joseph, et qui semble attendre avec impatience, ceux qui doivent, du haut de sa tribune, entretenir la société littéraire et catholique de Montréal.

Plus loin, et presque retirée de la ville, c'est l'église St. Jacques qui se relève courageusement du désastreux incendie qui en avait fait un monceau de ruines.

Notre cœur se réjouit à la vue de cette renaissance qui s'opère au milieu de nous; et chacun enthousiasmé de se rendre où sont maintenant les traces de l'horrible malheur de 1852.

Pour en finir sur ce sujet, nous aimerions à voir la Corporation prendre des moyens de relever la Place Viger ainsi que la Place Jacques-Cartier du triste état dans lequel les a plongés une plus triste négligence.

Pour ce qui regarde le plaisir, nous n'avons pas lieu de nous plaindre. Un jour, c'est le Bazar avec ses bienfaisants résultats; un autre, ce sont des piquettes sous le patronage des sociétés St. Jean-Baptiste et St. Patrice et dont la recette est destinée au couvent du Bon-Pasteur. Cette semaine, le professeur Jacobs attirera sans doute une foule d'amateurs de ses intéressantes soirées. Enfin c'est la bande du 17e régiment qui arrête, deux fois la semaine, le flot des promeneurs pour lui faire goûter le plus délicieux répertoire d'une musique militaire.

A. G.

Aux Cultivateurs.

Choisis pour le semer, dans chaque variété, le grain qui est le plus gros et le mieux nourri. Fais en sorte aussi que la semence soit bien nette; passe la pour cela à un crible fait exprès, pour la purifier des mauvaises graines.

Tu as entendu dire, sans doute, qu'il est avantageux de substituer, de temps en temps, aux semences recueillies sur son fonds, d'autres semences tirées de loin. Cela est vrai, mais seulement quand le cultivateur substitue à de mauvaises semences d'autres de meilleure qualité.

Un voyageur européen demanda un soir le couvert chez une veuve des environs de Sorel. C'était le toit du pauvre. L'étranger ayant examiné les environs, le matin, et remarquant que le sol, quoique très sablonneux, n'était pas absolument mauvais, s'étonna de ne pas trouver plus d'aisance dans cette demeure. Ayant demandé à cette femme quels grains elle semait et ayant reçu pour réponse que c'était du blé : « Je ne m'étonne, » dit-il alors, « que vous soyez pauvre, car vous demandez à cette terre le grain qu'elle peut le moins produire. Semez-y du seigle, du sarrasin, des racines, etc., avec la bénédiction de Dieu, non-seulement vous vivrez, mais encore vous pourriez vous enrichir. » Cette femme suivit cet avis, et s'en trouva fort bien. Si ta terre est sablonneuse, je te donne le même conseil.

Le seigle est un grain qu'on ne sème pas assez en Canada. Cultivez-le, non pour le vendre aux distillateurs, qui le chageraient en ce poison qu'on appelle whiskey, et que tu ne bois pas, si l'espérance; mais cultives-le pour en faire du pain. S'il fait un pain moins bon au goût que le froment, il est pourtant assez nourrissant. Le seigle remplace le blé dans les pays où cette céréale ne réussit pas. Notre pays qui a été un pays fertile en blé, n'en pouvant presque plus produire depuis l'invasion, ne les remplacerions nous pas, en grande partie au moins, par le seigle? Il y a du seigle d'automne et du seigle de printemps. Il ne faut pas les confondre sans quoi on s'exposerait à un grand mécompte.

Ne laisse pas ton avoine trop longtemps sur le champ après l'avoir fauchée. Il suffit qu'elle y reste quatre à cinq jours pour y compléter sa maturité et pour que sa paille sèche convenablement. On dit que l'avoine coupée mûre et qu'on n'a pas laissée sur le champ au delà de six jours, pèse un douzième de plus que celle qui est restée pendant plus longtemps. D'ailleurs la paille et le grain pourraient se détériorer beaucoup, s'il survenait un mauvais temps prolongé.

Si tu n'as pas de fumier suffisant à ta disposition, ensoûles tes cultures et particulièrement du sarrasin, parce qu'il a l'avantage d'étouffer sous ses épais ramasseurs les plantes parasites. On le sème alors une fois plus dru que lorsqu'on veut en faire la récolte, et c'est lorsqu'il est en pleine fleur qu'on l'enfouit, en le retournant au moyen de la charrue. Il ne tarde pas sous terre à se convertir en terreaux fertilisants,

qui est d'une grande valeur et qui a peu coûté. Une plante quelconque, enfoncée avant sa maturité, restitue à la terre plus de matière fertilisante qu'elle n'en a reçue pendant toute la durée de sa végétation.

ARRIVEE DU HUNGARIAN.

Pointe aux Pères, 20 août.

Le Hungarian, parti de Liverpool le 10, est passé ici à huit heures cette après-midi.

La conférence de Zurich s'est assemblée le 8. Les résultats de la conférence n'ont pas transpiré. Les nouvelles politiques sont sans importance.

Le Hungarian a 97 passagers de chambre et 103 d'entrepont, 1120 tonnes de fret, 54 pour Québec.

LA CONFERENCE.

Tous les membres de la conférence sont arrivés à Zurich. La conférence est pleinement constituée, comme suit :

L'Autriche.—Le Comte Colleredo et le Baron Merenberg.

La France.—Le Baron Bourquenoy et le Marquis Bonneville.

La Sardaigne.—Le Chevalier Desambrois, et le Chevalier Jaccau, ministre sard à Berne :

Le gouvernement de Zurich fait visite et souhaite la bienvenue aux Ambassadeurs, et devait leur donner un banquet public le 11 courant.

La première séance de la conférence a eu lieu le 8; les représentants Sardes y assistaient. La seconde séance a lieu le 9. Aucun des précédés n'ont transpiré.

GRANDE BRETAGNE.

Le 8, les débats dans les deux chambres ont été sur les affaires d'Italie.

CHAMBRES DES LORDS.

Le Marquis de Normanby demanda s'il y avait objection à ce qu'on produisît les papiers relatifs aux projets de paix transmis à l'Autriche avant le traité de Villafranca. Il a dénoncé la conduite du gouvernement comme n'ayant aucun désir de maintenir la neutralité.

Lord Waddehouse, en réponse, répète que l'Angleterre envoya à l'Autriche des propositions de paix à la demande de la France, mais sans donner d'avis, sans exprimer d'opinion sur le sujet. Il dit qu'il serait très impolitique de produire des documents dans l'état actuel des négociations.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lord Elcho a proposé une adresse à Sa Majesté, déclarant que l'Angleterre, ayant été neutre, il serait incohérent avec sa dignité de prendre part à n'importe quelle conférence pour régler des détails de la paix; les préliminaires ayant été faits entre les empereurs de France et d'Autriche.

Lord Elcho censure le ministère actuel. M. Kingslake est pour la neutralité; les changements qui peuvent arriver à tous moments empêchent de suivre une ligne de conduite définie.

M. Gladstone dit que la motion de Lord Elcho ne se rapporte pas à la position présente des affaires. Le Gouvernement n'a pas l'intention de se mêler des détails de la paix telle que faite à Villafranca. Les parties belligérantes régleront ces détails et ce qui restera incomplet deviendra l'affaire de l'Europe dans laquelle l'Angleterre jouera son rôle traditionnel. Il demande un vote décisif contre la résolution.

M. Fitzgerald dit que le but de cette résolution est d'empêcher le gouvernement d'obéir à ses sympathies personnelles inconsistantes avec les traités du pays.

La politique extérieure du gouvernement devient alors l'objet de la censure de MM. Horsman et Whiteside.

Lord John Russell dit de nouveau que le gouvernement n'avait pas l'intention dans un Congrès Européen de régler les détails de la paix de Villafranca et demande que la question soit laissée aux ministres jusqu'à ce que les faits soient devant eux.

Dans la Chambre des Lords du 9, la question des défenses nationales fut remise sur le tapis.

L'éclatement du Great Eastern a été célébré le 8 à bord du vaisseau. Des membres du Parlement, des officiers, des Ingénieurs et plusieurs savants y assistaient. L'essai des machines satisfait tout le monde. Lord Stanley proposa de boire au succès futur du vaisseau géant.

Le Times de Londres dit au regard des affaires du Mexique :—

« Quant aux stipulations du traité que l'on suppose avoir été conclu entre le ministre McLean et Juarez de Mexico à Vera Cruz que Mexico, aussitôt le traité ratifié passera virtuellement sous le gouvernement américain, le résultat sera favorable à Mexico et à l'univers; mais il reste à savoir jusqu'à quel point les droits individuels seront respectés ou méprisés. »

Le Grand Duc Constantin voyage sous l'incognito en Europe et était à l'île de Wight.

Les ouvriers constructeurs se sont mis en grève à Londres. Jusqu'à 20 ou 40,000 hommes ont laissé l'ouvrage. Les entrepreneurs ont demandé l'appui du gouvernement qui s'y est refusé.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'amiral Seymour, libéral, a été élu M. P. de Davenport.

Le correspondant parisien du Times Post envoie par le télégraphe le résultat des élections toscanes. Elles ont eu lieu, dit-il, dans le plus grand ordre, mais dans un sens opposé à la restauration de la vieille dynastie.

On écrit d'Odessa qu'il y règne beaucoup d'activité commerciale; les grains ont haussé.

Le Times et plusieurs autres journaux publient un article intitulé—« Coup d'état européen, » de la plume de Mazzini.

FRANCE.

Napoléon a resté plusieurs jours au camp de Chalons.

On disait que le Prince Richard de Metternich serait l'ambassadeur d'Autriche à Paris.

Le Moniteur publie un document justifiant Casimir de semblant de blâme dont Niel le charge dans son Rapport de Solferino.

Paris.—70,000 hommes des troupes d'Italie ont entré à Paris le 14. Le défilé a duré plusieurs heures.

Le Correspondant parisien du Times signale le bruit de mesures impériales confirmant la paix et qui donneront de l'impulsion au commerce et affecteront gravement le tarif actuel. Les matières de nécessité seront réduites, l'achèvement des chemins de fer et les travaux industriels seront encouragés.

40,000 hommes ont exécuté des combats simulés au camp de Chalons sous le commandement de l'Empereur.

ITALIE.

Le 7, le roi de Sardaigne est entré à Milan accompagné de ses ministres, des membres du Parlement et des corps municipaux de Turin et de Gènes. Le Te Deum fut chanté et le Roi reçut les autorités de la ville.

50,000 français doivent rester en Italie pour y maintenir l'ordre.

ALLEMAGNE.

On était à la veille d'une rupture entre la Prusse et l'Autriche; les petits états se préparant à demander protection aux grandes puissances.

Liverpool, 9 août.

La fleur est en bonne demande et se vend bien. Grain, immobile et sans demandes. L'avoine a baissé un peu.

Les consolidés sont 95 1/2.

Nouvelles et Faits Divers.

—Une cause vient d'être décidée qui n'est pas sans conséquence pour le futur, comme sans importance par le brut qu'elle a fait ici. Cette affaire est l'arrestation d'un autrichien naturalisé américain par notre police pour le compte de celle de New-York. La question soulevée était celle-ci—Un vrai bill rapporté par un grand Jury de New-York est-il suffisant pour autoriser ici un Magistrat de Police à emprisonner l'individu jusqu'à ce que le Gouvernement décide sur son sort?

Le conseil d'avocats du prisonnier soutient que non; celui de la Couronne avance le contraire.

Leurs Honneurs, Jules Lafontaine, Aylwin et Mondelet donnèrent leur opinion dans ce dernier sens, décidèrent la question affirmativement et rejetèrent la pétition demandant la liberté du prisonnier. C'est ainsi que se trouve confirmée la sentence de M. C. J. Coursol.

L'emprisonnement de Janowitz doit durer jusqu'à l'application du Gouvernement américain pour qu'il lui soit remis d'après le traité Ashburnton.

—Un accident déplorable est arrivé aux dernières courses de St. Hyacinthe. Voici comment le Courrier raconte le fait :

« Vers la fin de la course des barrières, les spectateurs placés dans le premier Stand se précipitèrent sur le devant au nombre de plus de 50 pour voir arriver les chevaux. La balustrade, malgré son incontestable solidité, céda sous cette énorme pression et entraîna dans sa chute plus de 15 personnes, à une hauteur de près de 10 pieds.

« Voici les noms de ceux qui ont été blessés assez grièvement :

« M. Burke, aubergiste de West-Farnham, contusions à la tête et à la poitrine; M. Ch. lot de Berthier, blessure grave au côté et à la tête; M.

L'abbé MULLOIS.

A continuer.

tat ecclésiastique, mais il craignait que cette infirmité ne le fit repousser du sanctuaire; cependant il vint à Rome où il étudia la théologie. Après avoir subi une assez longue épreuve, il alla trouver en 1818 le pape Pie VII, et lui demanda l'autorisation de recevoir la prêtrise; le pontife la lui accorda avec bonté, le consola par des paroles toutes paternelles, en lui disant d'espérer, que cette affreuse maladie disparaîtrait. L'abbé Mastai fut ordonné prêtre; depuis ce temps là plus jamais il n'a rien ressenti.

Une vertu domine dans toute la vie de Pie IX, c'est la charité, et c'est par là qu'il prélu à un ministère sacerdotal; il a toujours eu une tendre affection pour les orphelins, aussi il fut choisi pour achever de fonder et pour diriger un charmant orphelinat connu à Rome sous le nom de Tata Giovanni. C'est dans la modeste chapelle de cette maison qu'il célébra sa première messe.

L'établissement avait été commencé par un brave maçon appelé Tata Giovanni (papa Jean), c'est de là qu'est venu le nom; il y avait environ cent petits orphelins, l'abbé Mastai était un père pour eux; il dépensait tout son argent à leur procurer des vêtements plus chauds, une nourriture plus saine et aussi des récréations et des joies; il est lui-même très-gai, et il était heureux de procurer de bonnes joies et un peu de bonheur à ces pauvres petits délaissés. Il n'y a pas longtemps, dans une de ses promenades, il passait avec un prêtre de sa maison devant un mur délabré; c'est moi, lui dit-il, qui ai fait cette ruine; je cherchais partout un jardin qui fut un but de promenade pour nos enfants et je n'en trouvais nulle part. Il y avait là une maison qui m'appartenait, je la fis abattre et j'eus mon jardin.

Inutile de dire qu'il était chéri de tous les enfants. Un pauvre savant, qui fut un de ses orphelins, en parle ainsi, dit M. Clavé :

« Lorsque le cardinal Mastai est devenu Souverain-Pontife, moi et les anciens élèves nous avons

dit : C'est notre Pape, à nous! c'est le pape des « pauvres, des abandonnés!... Je me souviens « toujours de la place que j'ai occupée, pendant huit « ans, au com d'une des tables du réfectoire de « Tata Giovanni; comme je n'étais pas des plus « intelligents ni des plus propres, bien souvent l'abbé « Mastai s'arrêta pour me tirer l'oreille, mais pas « bien fort... »

Il paraît que le papa Jean, en sa qualité de maçon avait la main un peu dure, sans compter qu'une vergée se trouvait parfois ajus é au bout.

Le même cordonnier ajoute : « J'ai assisté à « Tata Giovanni à l'une des plus tristes scènes de « ma vie, c'était le soir d'une belle journée d'été. « Après sept années de séjour dans cet hospice, « l'abbé Mastai, désigné pour faire pour faire par- « tie d'une mission lointaine, devait nous quitter. « Nous l'ignorions encore, et pourtant le moment de « la séparation était venu. Nous remarquâmes que, « pendant tout le souper, il n'avait proféré aucune « parole. Au moment où nous allions sortir de ta- « ble, après avoir dit les grâces, il nous fit signe de « nous rasseoir, puis il nous annonça la triste nou- « velle... Ce ne fut qu'un cri de douleur d'un « bout à l'autre du réfectoire. Nous étions alors « cent vingt-deux, grands et petits; il n'y en eut pas « un qui ne pleurât.

« Tous à la fois nous quittâmes nos places pour « jeter dans ses bras; les uns laissaient ses mains, les « autres s'attachaient à ses habits; ceux qui ne pou- « vaient le toucher l'appelaient des noms les plus « tendres et le suppliaient de ne pas nous abandon- « ner; Qui nous consolait?... qui nous aime- « rait?... Il fut si ému de notre désespoir, que « lui-même fondit en larmes, et serrant contre sa poi- « trine ceux qui se trouvaient le plus près de lui. Je « n'aurais jamais cru, dit-il, que notre séparation fut « aussi douloureuse, alors il s'arracha du milieu de « nous et se précipita vers sa chambre, mais il essaya

vainement d'en fermer la porte, nous y entrâmes « après lui. Ce jour-là personne ne voulait dormir... « alors il nous consolait, il nous instruisait tout à « tour. Il nous recommanda le travail, la soumis- « sion à ceux qui devaient le remplacer, l'amour de « Dieu et de nos semblables, le dévouement à tous « les devoirs et à toutes les infortunes.

« Le jour se leva enfin, et nous entendîmes s'ar- « rêter devant la porte la voiture qui allait nous en- « lever notre bienfaiteur... Une heure après, nous « étions orphelins pour la seconde fois!... »

Le pauvre cordonnier essayait une larme en achevant ce récit. Un jour on en parla au Saint Père; il soumit en apprenant qu'un de ses anciens orphelins reconnaissait dans Pie IX l'abbé Mastai; il doit avoir besoin, dit-il, d'un petit souvenir.

Et le lendemain il lui fit porter un double d'or que le pauvre homme couvrit de baisers et qu'il garda aujourd'hui comme une relique.

L'abbé Mastai partit pour le Chili en compagnie de monseigneur Muzi. Il passa trois ans en Amérique. Là il fit ce qu'il avait fait partout, il s'occupa du pauvre monde, il instruisit, confessa et surtout distribua des aumônes à tel point que quand il revint à Rome il était pauvre lui-même. Ce n'est pas tout. Le navire qui le portait fit naufrage auprès des îles Baléares, et comme l'Espagne avait défendu au Saint-Siège de se mettre directement en rapport avec ses colonies de l'Amérique, le nonce et son secrétaire furent jetés dans une prison. Voilà donc le futur pape en compagnie des voleurs et des criminels de toutes les espèces. Il y passa un mois. Il continua auprès de ces malheureux l'exercice de son zèle apostolique et on lui dit qu'il y eut plus d'un bon larron.

Revenu à Rome, l'abbé Mastai se trouva encore rendu à ses œuvres obérées. Il fut nommé directeur de l'hospice de Saint-Michel, un des plus grands asiles de la charité qu'il y ait sur la terre et tel que

la religion catholique seule sait en élever. Il y a orphelins, orphelines, vieillards, vieilles femmes et pauvres prisonniers parmi les orphelins. Toute une famille, comme on dit à Rome, s'occupe d'étudier les beaux-arts, la peinture, la sculpture, la statuaire, la ciseler. On accuse Rome d'être ennemie des lumières. Quelle autre ville a jamais si bien traité les pauvres petits orphelins? Deux artistes aujourd'hui célèbres sont des enfants de cette maison...

Vingt mois plus tard, l'archevêché de Spolète devint vacant. L'abbé Mastai y fut nommé. Son premier soin fut d'y fonder un vaste orphelinat; des troubles s'étant élevés, il eut le bonheur de tout calmer par sa douceur et sa fermeté.

En 1832, le pape Grégoire XVI transféra l'archevêché de Spolète à Imola; c'est sur ce siège qu'il reçut plus tard la dignité de cardinal. La, comme ailleurs, il revint toujours à ses œuvres bien-aimées, il fonda un orphelinat pour les petits garçons un orphelinat pour les petites filles, des écoles gratuites tenues par les sœurs de charité. Enfin il fit venir d'Angers des sœurs du Bon-Pasteur pour donner leurs soins à ces malheureuses femmes tombées qui désirent réparer leurs fautes par le repentir. En un mot, sa charité embrassait toutes les classes de son troupeau, nul n'était abandonné, aussi il était vénéré dans son diocèse. Un trait prouve la puissance de sa parole.

C'était en l'année 1846, pendant le carnaval, le cardinal d'Imola priait vers le soir dans la chapelle basse de sa cathédrale, il n'y avait là qu'un enfant de chœur; tout à coup il entend un grand bruit vers la sacristie, il s'y précipite et il voit un homme étendu sanglant, ayant une affreuse blessure, il s'était réfugié dans l'église. Soudain arrivent trois hommes, le joignent à la main, pour achever leur victime. Le cardinal, bravant la pointe des poignards et la rage qui était dans leurs yeux, les regarda en face en leur montrant sa croix et en leur reprochant leur crime;

il leur ordonna au nom de Dieu, de sortir; ceux-ci effrayés, se retirèrent à l'instant sans proférer une seule parole.

Cependant le saint prélat envoya vite chercher un médecin; pendant ce temps-là il tenait dans ses bras et sur ses genoux le malheureux blessé. Le médecin arrive, sonde la plaie et déclare que la blessure est mortelle, que même le patient va rendre le dernier soupir, s'il subit le moindre mouvement. Alors le cardinal le confesse et l'administre, le tenant toujours dans ses bras, et l'infortuné eut au moins le bonheur d'expirer sur le cœur de celui qui, cette année-là même, devait être le Souverain-Pontife.

L'abbé MULLOIS.

A continuer.

« Le Star, de Londres, raconte le fait suivant : « Une actrice, récemment remariée, représentait Calista dans la Belle Penitente, jouée au théâtre de North-Waltham. Au moment où elle était debout sur une tête de mort que son rôle l'obligeait à toucher, elle fut soudainement prise d'un tremblement involontaire et tomba évanouie sur la scène. « Le lendemain, se trouvant suffisamment rétabli pour parler, elle fit appeler le régisseur et lui demanda qui lui avait remis cette tête : « C'est le fournisseur, répondit-il, qui m'a dit que c'était celle d'un acteur nommé Norris, mort il y a douze, et enterré dans le cimetière de l'église. »

« Norris était le premier mari de l'actrice et c'était la tête de celui-ci qu'elle avait touchée. Cette révélation fit, sur l'esprit de la malheureuse, une impression si profonde et si terrible, qu'elle perdit de nouveau connaissance. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, on ne parvint point à la tirer de sa léthargie, et elle expira peu de temps après. »

McKay, étudiant en droit de Montréal, contusions à la tête.
"Deux enfants de M. Cyrien Martel Ecr., de notre ville, blessures à la tête.
"Un jeune homme inconnu a reçu quelques blessures légères, ainsi que plusieurs autres.
"Plusieurs médecins se trouvaient présents et se sont empressés de porter secours aux victimes de ce malheureux accident; parmi eux nous avons remarqué les docteurs Malhot, Leclerc, de St. Hyacinthe, P. O'Leary, jeune, de Montréal, et notre jeune ami M. J. O. Tangway, étudiant chez le Dr. Malhot.

L'ancien colonel du 86e de ligne, qui a fait des prodiges à Solferino, M. Alexis de Berthier, aujourd'hui général de brigade, a eu le bras fracassé en Crimée. Il ne voulut pas le perdre et se risqua à une expérience qui lui offrait un médecin de ses amis; on lui coupa le bras, on enleva la partie brisée et on rapprocha les deux morceaux, qui reprurent, de sorte qu'il dit le Constitutionnel, M. de Berthier en est quitte pour avoir un bras un peu plus court que l'autre.

Nous avons, de concert avec plusieurs journaux, reçu de la campagne un petit entrefilet que nous avons, sur la foi d'un correspondant, inséré parmi les nouvelles de notre No. du 16 courant. Ce fait est intitulé: "Arrestation, et a pour objet de se venger d'un citoyen en affichant son nom comme faussaire et comme notoirement connu du public. Nous relevons cette nouvelle en ce qui concerne la seconde partie: s'il y a eu vengeance nous la désavouons.

Établissement de Reliure.
Nous avons le plaisir de constater que l'établissement de reliure de MM. Guibault et Janotte est bien vu du public et qu'ils reçoivent de l'encouragement.
Nous avons eu occasion récemment d'admirer plusieurs ouvrages sortis de leurs ateliers et qui leur font le plus grand honneur sur le rapport de l'élegance et de la solidité. Aussi, espérons-nous que cette nouvelle boutique canadienne recevra de plus en plus de nouvelles marques de la confiance publique.
Adresse: — voir leur annonce plus loin.

LISTE DES PRIX ACCORDES A L'ESSAI GENERAL D'INSTRUMENTS ARATOIRES ET DE MACHINES, LES 16, 17 ET 18 AOÛT 1859.

- Première série.
JURY—Hon. Alexander, M.M. Wm. Berezge, Wm. Boa, L. Desrosiers, O. Perreault, P. E. Dostaler, président.
Charrettes pour sols, tenaces à tous labours, médaille d'argent, J. Jeffrey, Petite Côte; — médaille de bronze, J. Patterson, Montréal.
Charrettes pour sols légers, à tous labours, médaille d'argent, J. Jeffrey, Petite Côte; — médaille de bronze, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Charrettes doubles, superposées, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Charrettes sous sols, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Charrettes tourne orailles, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Dechaumeurs, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Charrettes universelles, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Herse, médaille d'argent, J. Patterson, Montréal; — médaille de bronze, Wm. Statter, Lancaster, C. O.
Brise-mottes, médaille de bronze, J. Jeffrey, Petite Côte.
Scarificateurs, médaille de bronze, Joseph Meddness, jr., St.-Laurent.
Houes à cheval médaille de bronze, J. Paterson, Montréal; — médaille de bronze, Nourse, Mason & Co., Boston, Mass.
Rouleaux, médaille d'argent, J. Jeffrey, Petite Côte.
Semoirs à fèves et maïs, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co.
Butteurs, médaille d'argent, J. Paterson, Montréal; — médaille de bronze, J. Jeffrey, Petite-Côte.
Semoirs à betteraves, navets, carottes, médaille d'argent, Nourse, Mason & Co.

DEUXIÈME SÉRIE.
JURY—M.M. Wm. McKillar, R. MacDougall, P. C. L. Dubois, L. Delorme, Hon. Armand, major Campbell, président.
Moissonneuses, médaille d'argent, J. Helm, jr., Port Hope C. W.; — médaille de bronze, B. P. Paige et Cie.,
Faucheuses, médaille d'argent, W. A. Wood et Cie., Hoosick Falls, N.-Y.; — médaille de bronze, Nourse, Mason et Cie.; — mention honorable, M. Moody, Terrebonne.
Faucheuses moissonneuses combinées, médaille d'argent, B. P. Paige et Cie., Montréal; — médaille de bronze, W. A. Wood et Cie., Hoosick Falls N.-Y.; mention honorable, M. Moody, Terrebonne.
Bâteaux à cheval, médaille d'argent, G. D. Dewitt, Dewittville; — médaille de bronze, M. Moody, Terrebonne.
Faneuses, médaille d'argent, Nourse, Mason et Cie.
Fourches à engranger, médaille d'argent, Jacob Hoffman, Camden, E. C. W.; — médaille de bronze, George Lake, Camden, E. C. W.
Fourches à foin, médaille d'argent, A. S. Whitting et Cie., Oshawa, C. W.; — médaille de bronze, Wm. Evans, Montréal.
Faux, un seul échantillon de qualité inférieure.

CINQUIÈME SÉRIE.
JURY—M.M. Col. Thompson, O. E. Casgrain, J. B. Daoust, G. Boucherville, N. Elieudou, C. C. Tétu, DeBlais, président.
Machines à battre, à deux chevaux, médaille d'argent, M. Moody, Terrebonne; — médaille de bronze, Wm. Johnson et Cie., Montréal.
Machines à battre, à 1 cheval, médaille d'argent, M. Moody, Terrebonne; — médaille de bronze, Wm. Johnson et Cie., Montréal.
Hache-paille, médaille d'argent, F. H. Wilson, Harrisburg, Pa; William Evans, Montréal.
Coupe-racine, médaille d'argent, Wm. Evans, Montréal.
Appareils de coction, médaille d'argent, Wm Evans, Montréal.
Arache-souche, médaille d'argent, F. M. F. Ossaye, ferme des prêtres, Montréal.

NAISSANCE.
A Belœil, le 19 courant, Madame Joseph Daigle a mis au monde une fille.

ANNONCES NOUVELLES.

ACADEMIE DE JEUNES DEMOISELLES.
Mme H. E. CLARKE, et Mlle E. LACOMBE, recommencent leur Cours d'instruction le 1er septembre prochain, Rue Craig No. 16, à Montréal.
Dans ce Cours se trouvent enseignés les Français dans toutes ses branches, par Mlle Lacombe, de Paris, et ses assistantes, ainsi que l'Anglais, par Mr. et Mlle Clarke de Londres.
La Musique, le Dessin, ainsi que tous les autres talens d'agrément, sont montrés par les meilleurs maîtres.
Quelques élèves pourront être reçues comme pensionnaires, à des prix raisonnables.
Pour les renseignements, s'adresser aux Messieurs de l'Évêché et à ceux du Séminaire, ainsi qu'à J. L. Brault, P. Moreau, T. Doucet et L. Boyer, écrivains à Montréal, 23 août.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES.
Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DEPARTEMENT DU FEU.
CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtimens et toutes sortes de propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions libérales.
Toutes pertes justes seront promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.
Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.
Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts.
Le Soussigné donne AVIS que CETTE COMPAGNIE A REDUIT SES TAUX D'ASSURANCE SUR LES BÂTIMENS A 20 PAR CENT, et continue d'assurer toute espèce de propriétés aux termes les plus favorables.

DEPARTEMENT DE LA VIE.
LES avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette Compagnie aux personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie:
Sécurité parfaite pour remplir ses engagements envers les assurés.
TAUX DE PRIME FAVORABLES.

Une haute réputation pour sa Prudence et son Jugement, et les considérations les plus libérales de toutes les questions en rapport avec les intérêts des assurés.
Trente jours de grâce accordés pour le paiement du renouvellement de prime, et point de refus de Police provenant d'erreur d'attention.
Polices éconômées par le non-paiement de prime peuvent être renouvelées dans les trois mois, en payant la prime avec une amende de dix chellins par cent, en produisant une preuve satisfaisante de la bonne santé de la vie assurée.
Participation des profits par l'assuré, se montant aux deux tiers du montant net.
Des Bonus considérables ont été déclarés en 1858, se montant à 42 par cent par année sur la somme assurée, étant, sur les âges de 20 à quarante, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits sera en 1859.
Aucune charge pour Estampes et Polices.
Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.
Référence Médicale—W. E. SCOTT, M. D.
H. L. ROUTH, Agent.

Ecole des Sourdes-Muettes.
LA rentrée des élèves à l'école des SOUREES-MUTES de la Providence aura lieu le 6 septembre prochain.
Montréal, 23 août 1859. 79

SITUATION DEMANDEE.
UNE personne ayant l'âge et la capacité pour bien tenir un MÉNAGE, désire une place de ménagère soit à la ville ou à la campagne.
S'adresser au Couvent de la Providence.
Montréal, 23 août 1859. 79

Collège Laval ET COUVENT DE ST. VINCENT DE PAUL.
LA rentrée des Élèves du COLLEGE LAVAL et du COUVENT DE ST. VINCENT DE PAUL, aura lieu le 7 Septembre au soir.
Un prêtre sera chargé de la direction supérieure du Collège; des ecclésiastiques feront les classes, et l'on s'est assuré les services d'un Professeur Laïque pour l'enseignement de l'Économie Rurale.
St. Vincent de Paul, 19 août. 78

COLLEGE MASSON.
LA rentrée des Élèves du Collège MASSON est fixée au DEUX Septembre prochain, à 6 heures, P. M.
Le Vapeur "Terrebonne," quittera son Quai à 3 h P.M.
Les effets des élèves seront transportés du Quai de Lachenaie au Collège, gratis.
On doit payer en entrant, un quartier de la pension.
19 août. 60-78

Avis aux Commissaires d'École.
UN INSTITUTEUR bien recommandable et bien qualifié sous tous les rapports, diplômé pour une École Élémentaire et pouvant enseigner dans une école modèle offre ses services comme tel.
S'adresser à ce Bureau.
Montréal, 19 août.

ENSEIGNEMENT.
79 Rue St. Laurent, Montréal.
Mlle EDMONDS,
De Londres, Angleterre, et du Continent Européen.
Prix, par Quartier: (payable d'avance.)

Anglais, méthode d'Ottenhoff, \$6.00
Français, méthode d'Ottenhoff, 6.00
Italien, do, do, 6.00
Piano, do, do, 6.00
Dessin, en Classes, do, 6.00
Usage du Piano, do, 1.00
Mlle Edmonds, qui a fini son éducation sur le continent Européen, enseigne le Piano suivant le meilleur système du jour, et donnera à ses élèves un bon accent Français. Leçons données dans les familles privées.
Des recommandations de haute respectabilité seront données.
19 Août e-78

AVIS
LES Soussignés donnent avis à leurs PRATIQUES et amis qu'ils ont ouvert un Bureau au No. 61 Rue des Commissaires, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs de Québec où ils reçoivent des ordres pour leurs BONNE ALLE, WHISKY &c.
THOMAS & WM. MOLSON & CIE.
31 mai de-55

PAUL DENIS, AVOCAT,
Rue St. Vincent, — Batisses Serafino.
Mr. Paul Denis suivra les Cicerons de Vaudreuil, Soulanges et Beauharnois.
Montréal, 9 août. aa-75

MADAME LAROCQUE.
No. 32, Rue Lamontagne,
Bonne Laveuse; et Bonne Repasseuse.
Montréal, 12 août. 76

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT,
Le Parfait Musicien
ou
GRAMMAIRE MUSICALE,
AVEC SOLFÈGE.

RÉDIGÉ, d'après un plan qui réunit l'exposé des règles à leur application immédiate, et contenant une Série d'exercices faciles, à deux voix égales ou dissemblables,
PAR GUSTAVE SMITH, ORGANISTE,
Professeur de Piano et de Chant au Pensionnat du Sacré-Cœur, (SAULT-AU-RECOLLET.)

OUVRAGE,
Dédié, avec son Approbation, à Madame la Supérieure du Pensionnat du Sacré-Cœur, et adopté pour l'Enseignement.
5 août. e-74

COMPAGNIES D'ASSURANCES
Contre le Feu et sur la Marine.
PARK, DE NEW-YORK.
PHOENIX, DE BROOKLYN.
KINGS COUNTY, DE BROOKLYN.
CITY, DE HARTFORD, CONN.

Capital Payé et Surplus, - \$1,126,000.
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, "British Commercial,"
DE LONDRES ET AMERIQUE,
Établie en 1820.
Capital, \$3,000,000
BUREAU PRINCIPAL,
Agence à Montréal,
No. 19, Rue St. François-Xavier.

RÉFÉRENCES A MONTREAL.
Hon. Ls. Renaud, Hon. Chs. Wilson,
Campbell Dorwin, Ecr., William Molson, Ecr.,
D. Masson & Cie., William Workman, Ecr.,
B. H. Lemoine, Ecr.,
Ephrem Hudon, Ecr., Amable Provost, Ecr.,
John Atkinson, Ecr., ag-gén., Ls. Marchand, Ecr.,
R. Bronson, Ecr., Moreau & Moreau, Ecrs.,
W. D. B. James, Ecr., Ed. Thompson, Ecr., N. P.,
H. & H. Merrill, Ecrs., Ls. Beaudry, Ecr.

RÉFÉRENCES A NEW-YORK.
H. Blydenburg, Ecr., Président de la Banque Nassau,
F. P. Schoals, Ecr., Président de la Banque d'Épargnes de Broadway.

NOUS, Soussignés, ayant été nommé AGENTS GÉNÉRAUX, en Canada, pour les Compagnies d'Assurances ci-dessus, recevons des applications, et émanations des Polices, sur Bureaux, à des taux aussi bas que les bonnes Compagnies, sur Bâtimens, Amueublemens, Marchandises, etc., à la ville et à la Campagne. Nous assurons les Bâtimens en bois dans toutes les parties de la ville.
Nous assurons aussi sur la Marine, les Vaisseaux, Caravans, Fret, pour toutes les parties de notre Navigation Intérieure, Via Canaux, Rivières, Lacs, et Voves Férreés.
Nous sommes dûment autorisés à liquider et payer toutes pertes, causées par le Feu sur l'Océan ou la Navigation Intérieure, aussitôt que les papiers nécessaires à cet effet nous sont transmis.

TROMAS MAXWELL & J. LEANDRE BRAULT, Agents.

Messieurs MAXWELL & BRAULT, informent respectueusement leurs amis et le public, qu'ils continuent l'Agence de Chargement et d'Expédition, à leurs Bureaux No. 59, Bassin du Canal, et No. 19, Rue St. François-Xavier. Par la promptitude avec laquelle ils se flattent d'opérer les rennes, ils espèrent être favorisés de plus en plus de nouvelles Consignations.
Ils se chargent d'expédier dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, toute Marchandise qu'on voudra bien leur confier.
Ils représentent aussi les Sociétés suivantes:
M. R. J. Corbis & Cie, Compagnie de Navigation de New-York et Liverpool.
M. R. W. Cronson & Cie, Compagnie de Paquebots de New-York et Australie.
Salmanders Provinciales de Taylor, à l'Épreuve du Feu et des Voleurs.
Billets de Passage émanés pour toutes les parties de la Grande Bretagne, d'Irlande, de France, et d'Allemagne.
Montréal, 9 août. 75

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.
LA Rentrée des ÉLÈVES de l'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER aura lieu MARDI, le 6 Septembre prochain, à 6 HEURES du Soir. Ceux qui désirent être admis à l'École Normale voudront bien se rappeler qu'ils doivent:
1o. Produire l'acte de leur baptême et un certificat de moralité.
2o. Subir un examen pour constater qu'ils savent au moins les éléments de la Grammaire Française, les notions de Géographie et l'Arithmétique jusqu'à la règle de Trois;
3o. S'engager à observer les règles de l'établissement et à enseigner au moins pendant trois ans.
Il nous sera impossible d'admettre les aspirants qui ne pourront remplir ces trois conditions.
M. le Professeur Devisme a été chargé d'examiner ceux qui se présenteront, et il se tiendra à l'École Normale le LUNDI, le MARDI, et le VENDREDI, à 1h. à 2h. P.M.
M. l'Inspecteur Hubert a été chargé d'examiner les Élèves du District des Trois-Rivières, et M. l'Inspecteur McLeod ceux du District de l'Ontario.
H. A. VERREAU, P. TR., Principal.
Montréal, 9 août. 75

Académie Commerciale Catholique de Montréal,
No. 19, RUE COTÉ.
LA Rentrée des Élèves de cette institution aura lieu LUNDI, le VINGT-DEUX du courant à 9 HEURES du matin.
Pour les particularités, s'adresser au Principal, à l'École.
U. E. ARCHAMBAULT, Principal.
16 août 1859. aa-77

F. J. D. RICARD, AVOCAT,
Bureau: No. 21, Rue St. Vincent,
2 août. MONTREAL. aa-73

FORGES DU ST. MAURICE.
A VENDRE—
Fer à Cheval
Moules à Charrues
Chaudières à Potasse
Réfrigérants à Potasse
Fours de Camp, No 1 à 6
Tourtières No 1 et 2
Poêles doubles de 36 pouces
do do 30 do
do Simples 36 do
do do 30 do
do do 24 do
do do 21 do
Plaqueaux pour Poêles de 30 et 36 pouces
Demi Plaqueaux
Poêles de Fantaisie
Canards (Bouilloires à Thé)
Boîtes à Roues
Cuvillier & Cie.
Agents pour la vente des dits produits.
9 août. 60-75

RECOLTE DE 1859.
Première importation de Farine de Bled Nouveau.
A Vendre chez Mr. C. FITZPATRICK, 58, Rue des Commissaires.
Montréal, 16 août. 77

COLLEGE DE MONTREAL.
LA rentrée des Élèves de cette Maison aura lieu le 30 courant; on n'y recevra que des Élèves capables de commencer le cours de latinité.
Cns. LENOIR, P. TR., Directeur.
21-78
12 août.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU.
"COMMOWEALTH."
Bureau: Wall Street, 6, New-York.
Capital en caisse: \$250,000
Surplus: 30,000

ASSURANCE
"MERCAANTILE."
CONTRE LE FEU.
Bureau: —Wall Street, 65, New-York.
Capital en caisse: \$200,000
Surplus: 50,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"HONOVER."
Bureau: —Wall Street, 43, New-York.
Capital en caisse: \$200,000
Surplus: 40,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
"HOPE"
Bureau: —Wall Street, 33, New-York.
Capital en Caisse: \$150,000
Surplus net: 32,587

RECOMMANDATIONS POUR LES COMPAGNIES
"Mercantile" et "Commonwealth."
Wm. Workman, Esq., Wm. Sache, Esq.,
B. H. Lemoine, Esq., Canfield Dorwin, Esq.,
N. S. Whitney, Esq., Henry Joseph, Esq.,
POUR LA SOCIÉTÉ MERCANTILE ET HOPE.
Wm. Workman, Esq., Henry Lyman, Esq.,
Edwin Atwater, Ecr., D. P. James, Ecr.,
N. S. Whitney, Ecr., Ira Gould, Ecr.,

Le soussigné, Agent des compagnies de première classe ci-dessus, est prêt à délivrer des Polices sur les Bâtimens de toutes classes, Marchandises, Steamers, Navires et Chargemens, sur les lacs et le fleuve St. Laurent,
A DES PRIX CONSIDÉRABLEMENT REDUITS.
AUSTIN CUVILLIER, Agent,
38, Rue St. Pierre, Montréal.
12 juillet. 66

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT
DANS
L'Académie Commerciale
DES
Commissaires Catholiques de Montréal,
SOUS LA DIRECTION DE
Mr. U. E. Archambault, Principal,
Mr. P. Garnot, Professeur de Français,
Mr. J. M. Anderson, Prof. d'Anglais.

Le Cours d'Étude se Composera de Cinq Années.
PREMIÈRE ANNÉE:
Chasse Préparatoire:
Religion. Lecture en Français et en Anglais. Calligraphie. Calcul mental. Exercices de langage Français et en Anglais. Leçon de choses dans les deux langues. Musique Vocale.
Prix de l'Enseignement: Une Piastre par Mois.

SECONDE ANNÉE:
Religion. Lecture en Français et en Anglais. Etymologie des mots. Calligraphie. Grammaire française et grammairie anglaise (éléments). Arithmétique, (éléments) Géographie, (explication des cartes) Histoire Sainte. Leçons de choses dans les deux langues. Musique Vocale.
Prix de l'Enseignement: Une Piastre 50 cts par mois.

TROISIÈME ANNÉE:
Religion. Lecture en Français et en Anglais, avec explications. Etymologie des mots. Calligraphie. Arithmétique, (toutes les règles de commerce) Grammaire française et grammairie anglaise, (Syntaxe.) Géographie. Histoire Sainte. Leçons de choses dans les deux langues. Musique Vocale.
Prix de l'Enseignement: Deux Piastres par mois.

QUATRIÈME ANNÉE:
Religion. Lecture en Français et en Anglais. Etymologie des mots. Calligraphie. Grammaire générale, (française et anglaise.) Arithmétique, dans toutes ses parties. Géographie. Histoire du Canada, (domination française.) Éléments d'Algèbre et de Géométrie. Histoire Naturelle. Histoire générale. Leçons de choses dans les deux langues. Tenue des livres à simple entrée. Musique Vocale.
Prix de l'Enseignement: Trois Piastres par mois.

CINQUIÈME ANNÉE:
Religion. Élocution Française et élocution Anglaise. Littérature Française et littérature Anglaise. Calligraphie. Tenue des Livres à Double entrée. Économie commerciale. Géographie. Histoire du Canada, (domination anglaise.) Histoire Naturelle. Histoire générale. Géométrie. Algèbre. Notions de Physique et de Chimie. Musique Vocale.
Prix de l'Enseignement: Trois Piastres par mois.

Tous les mois, les parents recevront avec le compte du prix de l'enseignement, un bulletin cacheté, constatant la conduite, le travail et les succès de leurs enfants.
L'instruction religieuse sera placée sous la direction d'un Monsieur du Séminaire, dont les leçons auront lieu deux fois par semaine, en Français et en Anglais.
Si le nombre des élèves le requiert, on se procurera les services d'un autre professeur d'anglais.
Montréal, 16 août 1857.

Académie Commerciale Catholique de Montréal,
No. 19, RUE COTÉ.
LA Rentrée des Élèves de cette institution aura lieu LUNDI, le VINGT-DEUX du courant à 9 HEURES du matin.
Pour les particularités, s'adresser au Principal, à l'École.
U. E. ARCHAMBAULT, Principal.
16 août 1859. aa-77

F. J. D. RICARD, AVOCAT,
Bureau: No. 21, Rue St. Vincent,
2 août. MONTREAL. aa-73

FORGES DU ST. MAURICE.
A VENDRE—
Fer à Cheval
Moules à Charrues
Chaudières à Potasse
Réfrigérants à Potasse
Fours de Camp, No 1 à 6
Tourtières No 1 et 2
Poêles doubles de 36 pouces
do do 30 do
do Simples 36 do
do do 30 do
do do 24 do
do do 21 do
Plaqueaux pour Poêles de 30 et 36 pouces
Demi Plaqueaux
Poêles de Fantaisie
Canards (Bouilloires à Thé)
Boîtes à Roues
Cuvillier & Cie.
Agents pour la vente des dits produits.
9 août. 60-75

AUX VOYAGEURS DU GOLFE.

UNE LETTRE nous informe que Mr. ABRAHAM PELLETIER tient toujours maison de pension à Capouira où il est prêt à recevoir courtoisement les familles et les touristes qui visitent ces belles paries de notre nature Canadienne.
19 juillet 1859. 69

40,000 GALLONS de la MEILLEURE Huile de Chabon, Rafinée,
A Vendre par N. M. LIVINGSTON.
Bureau, Bâtisses Union, }
Rue St. François-Xavier, }
Montréal, 5 juillet. 65

Académie de r. Godfrey,
RÉ-OUVERT,
Lundi, le 1er. Aout,

Mr. GODFREY s'engage à donner une Bonne ÉDUCATION COMMERCIALE, très-propre à qualifier ceux qui lui seront confiés à remplir n'importe quelle situation. Conditions faciles. Toutes les informations seront données en s'adressant à la SALLE de l'ACADEMIE, derrière l'Eglise St. Paul, Rue St. Hélène.
CONDITIONS,
Les Cours ordinaires d'Anglais, par quartier, \$9 00
Les mêmes avec Français et Mathématiques par Quartier, 6 00
P. S. Des Leçons dans les branches ci-dessus, sont données après les heures de classes.
3 août. e-37

MADAME DUBOIS,
Professeur de Piano,
Élève du Conservatoire de Paris.
HOTEL CANADIEN,
Coin des Rues Gosford et St. Louis.
Montréal, 19 août 78

Le Jardin Botanique et Zoologique de Guibault,
EST maintenant OUVERT au PUBLIC pour la saison.
"FAITES ATTENTION,"
Pour une variété d'amusements et une GRANDE Augmentation de CURIOSITÉS, etc., etc.
J. E. GUILBAULT, Directeur.
14 juin. 59

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES.
M. BROSSARD,
No. 53, RUE NOTRE DAME, No 53,
Batisses Boulanger,
(Vis-à-Vis la Pharmacie du Dr. PICAULT.)
VIENT D'OUVRIR UN MAGASIN de Marchandises Seches, à la place ci-dessus, où il espère recevoir de ses amis et du public en général, un encouragement libéral qu'il s'efforcera de mériter en apportant dans le choix de ses Marchandises un goût judicieux, et dans les prix auxquels il les vendra, la plus grande modicité. Ses assortiments, qui est très varié, contiennent en Draps, Casimires, Etouffes pour Robes, Châles, différents patrons et grands draps, Gants de toute qualité, etc., etc. Indiennes à bon marché.
Les Marchandises sont marquées en chiffres, et ne se vendent qu'à un prix fixe.
20 mai. e-cebi-52.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
AVIS est par le présent donné, qu'une Vente de LIMITES A DOIS (Timber Berths) dans le Territoire de ST. MAURICE aura lieu dans la Ville des TROIS-RIVIERES, Canada Est le 10 de SEPTEMBRE prochain.
Les Conditions et les Termes seront annoncés avant la Vente. Un plan de ce Territoire désignant les LIMITES sera ouvert au public pour son inspection, le et après le 25 Août prochain, au Bureau de l'Agent des Bâis de la Couronne aux Trois-Rivières et aussi au Bureau des Terres de la Couronne à Québec.
P. M. VANKOUGHNET, Commissaire.
Bureau des Terres de la Couronne, }
Toronto, 26 juillet 1859. } 1-73-84

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
Toronto, 29 Juillet 1859.
AVIS est par le présent donné, que les Bureaux de ce Département, seront FERMÉS, à Toronto, pour la transaction des affaires générales, le VINGT AOÛT prochain, et seront Ré-ouverts à Québec, le DIX Septembre suivant.
Toutes communications pour ce Département, devront être adressées à Québec, après le VINGT AOÛT.
ANDREW RUSSELL,
Assistant-Commissaire.
ho-74

CARULT & RIVARD,
AVOCATS,
No. 25, Rue St. Vincent.
juin aa-71

DOUTRE & PARISEAULT,
AVOCATS.
No. 16, Rue St. Gabriel, No. 16,
Vis-à-vis l'Hotel du Canada.
17 juin 60

ALEX. MOUSSEAU,
COURTIER,
POUR la Vente des Produits et ÉPICERIES.
No. 35, Rue St. François-Xavier.
MONTREAL.
24 mai. de-63

HECTOR LEBER,
ARPEUTEUR PROVINCIAL,
Bureau: No. 21, Rue St. Vincent,
2 août. MONTREAL. aa-73

Dr. G. PROVOST,
MONTREAL.
No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT,
1 juillet. aa-64

